



STÉPHAN Louis

Naissance : 14 août 1920 - Ferryville (Tunisie)

Famille : [STÉPHAN Paul](#)

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1940

Résistance : [Groupe Élie](#)

Secteur(s) d'action : Brest / Le Relecq-Kerhuon

Arrêté, Fusillé, Fusillé au Mont Valérien

Décès : 10 décembre 1941 - Suresnes (92)

Mort pour la France

Louis Henri Stéphane étudie à l'école élémentaire de 6 à 13 ans, puis s'ensuivent cinq années au lycée. Avant la guerre il est employé de commerce au magasin *Dames de France* puis chez l'entrepreneur de travaux *Marc* à Brest. Il réside au 9 de la rue Kerigonan (4ème étage). En 1940 lors de la débâcle, il tente de rejoindre l'Angleterre mais le navire sur lequel il se trouve prend la direction de Casablanca. Il rejoint son père en poste sur le *Strasbourg* à Mers-El-Khébir. Ce dernier le fait rapatrier en France par l'Espagne. Selon les allemands, Louis Stéphane serait revenu en France par Marseille, en Octobre 1940.

De retour à Brest, il est recruté par [Louis Élie](#), par l'intermédiaire de [Roger Ogor](#) dans le [Groupe Élie](#). Durant l'hiver 1940 il prend un poste à la Pyrotechnie de Saint-Nicolas et sort avec son frère [Paul](#), des grenades, explosifs, cartouches et de la poudre qu'ils entreposent d'abord chez eux puis le matériel est transféré au garage Abarnou. Le 18 mars 1941, il participe à la tentative d'évasion de 9 personnes à la prison de Pontaniou vers 21 heures. Il participe également au coup de main contre un café brestois, aux angles des rues Navarin et Duret.

D'après les allemands, il est arrêté le 16 mai, cependant on retrouve à plusieurs reprises dans ses papiers la date du 19 mai. Il est transféré à Paris où le procès commence le 8 novembre et se termine le 22 avec le verdict suivant : condamné à mort aux motifs de détention d'armes et d'explosifs, violences préméditées, acte de franc-tireur et espionnage. Il reste détenu à la prison de Fresnes dans la cellule 377 jusqu'au 10 décembre 1941, date à laquelle il est fusillé à la forteresse du Mont-Valérien, aux côtés de [10 autres résistants brestois de son groupe](#). Leurs dépouilles sont transférées le jour même pour inhumation au cimetière d'Ivry-sur-Seine. Plus tard, sa dépouille est transférée au cimetière de Saint-Martin à Brest où il repose désormais.

À titre posthume, il reçoit la Croix de Guerre 1939-1945, avec étoile d'argent en 1946 et la médaille de la Résistance française en 1958.

Publiée le jeudi 22 août 2019, par [Gildas Priol](#), mise à jour dimanche 2 juin 2024

Sources - Liens

- Famille Stéphan, documents, iconographie et témoignage de Raymond Stéphan (frère de Louis et Paul).
- Archives départementales du Finistère, dossier de combattant volontaire de la résistance (1622 W 65).
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier Procès du groupe Élie (GR 25 P 16344), aimablement transmis par [Edi Sizun](#).
- Ordre de la Libération, registre des médaillés de la Résistance française ([J.O du 26/04/1958](#)).
- BROCH François, alias *Florette*, [*J'avais des camarades - ou "Souvenirs" de quatre années de résistance dans le Finistère, août 1940 - août 1944*](#), éditions Le Télégramme, Brest, 1949.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de Résistant de Louis Stéphan ([GR 16 P 556966](#)) - **Non consulté à ce jour**.
- Service historique de la Défense de Caen, dossiers d'attribution de la mention Mort pour la France à Louis Stéphan ([AC 21 P 678 205](#) et AC 21 P 272 701) - **Non consultés à ce jour**.

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - <https://www.resistance-brest.net>